

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 313 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients			
Code	PAIR3B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	694 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Valérie BORNIET (valerie.borniet@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	200		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est pré requise à l'UE407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
 - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
 - C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
 - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage
- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte des soins rencontrés
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- 3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soin, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR2B14, PAIR2B15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	594 h / 20 C
-----------	---	--------------

PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C
-----------	---	-------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 200 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	200
-----------	---	-----

PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	0
-----------	---	---

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des 6 compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à la maîtrise de l'objectif continué d'intégration du bloc 3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	21_PAIR3B13A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	594 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be)		
Coefficient de pondération	200		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 312 : Mettre en œuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients. Cette UE est pré requise aux UE 406 Prestations techniques et administration des traitements et UE 407 AIP, enseignement clinique, Stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 312 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation /Acquis d'apprentissage de l'UE 313

C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

- 4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers
- 4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- 4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- 4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- 4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

- 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 4.C5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
- 4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'activité/ Objectifs

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage
- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte des soins rencontrés
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- 3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soin, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont accompagnés en stage par les équipes et par les maîtres de formation pratique.

Des Feed-Back réguliers permettent un ajustement de l'apprentissage de l'étudiant.
Pour chaque stage une rencontre pré et post stage est organisée .

Dispositifs d'aide à la réussite

Atelier de remédiation, AIP, apprentissage par les pairs
Bilan en post stage pour permettre à l' étudiant d ' ajuster ses objectifs.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches techniques , documents d' évaluation sur Connect ED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 180 points dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 200

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

L'activité d'apprentissage « stages » fait l'objet d'une évaluation continue. La maîtrise des acquis d'apprentissage ne peut pas se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. La note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : sante-tournai@helha.be

Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Code	21_PAIR3B13B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intégration des compétences se travaille dans le cadre des activités d'intégration professionnelles de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage
- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte des soins rencontrés
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- 3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soin, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir stages

Démarches d'apprentissage

Voir modalités d'encadrement des stages
centre de documentation pour les rapports de soin.

Dispositifs d'aide à la réussite

/

Sources et références

/

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

/

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).